

**UNION NATIONALE DES
ENTREPRISES DE COIFFURE**

36, Rue du Sentier
75002 PARIS

Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2016

**UNION NATIONALE DES
ENTREPRISES DE COIFFURE**

36, Rue du Sentier

75002 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'union à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les participations ont été examinées et validées au vu des documents probants. La valeur des actifs financiers a été appréciée au regard des états financiers mis à notre disposition, dans le respect des principes de prudence et de continuité de l'exploitation, sans se limiter à une lecture strictement comptable des données.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A PARIS, le 16 juin 2017

ARCHE Ile de France
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
De PARIS

Yves MOREL
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat



Bilan Actif

UNEC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 15/05/17
Tenue de compte EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	127 382	70 532	56 851	3 338
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	14 832		14 832	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	91 227	91 227		
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	110 796	67 108	43 689	56 136
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	2 820 626	683 968	2 136 658	1 872 120
Créances rattachées à des participations	382 459		382 459	1 347 144
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	27 282		27 282	27 282
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	3 574 604	812 835	2 661 789	3 308 020
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	621 258	93 930	527 328	659 575
Autres créances	249 200	2 140	247 061	273 618
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	531 982		531 982	12 623
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	78 733		78 733	108 440
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	1 481 173	96 070	1 385 103	1 054 256
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	5 055 777	1 008 905	4 046 872	4 360 276
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	855 261
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

UNEC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 15/05/17
Tenue de compte EURO

	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	3 115 447	4 747 948
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(271 855)	(1 632 502)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	2 843 592	3 115 447
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	35 375	
Provisions pour charges	25 585	23 577
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 960	23 577
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		124 187
Emprunts et dettes financières diverses (3)	431 797	466 375
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	64 565	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 039	213 881
Dettes fiscales et sociales	242 202	239 461
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	140 308	166 952
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	6 409	10 397
TOTAL IV DETTES	1 142 320	1 221 252
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 046 872	4 360 276
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	1 077 755
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		124 187
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

UNEC

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 15/05/17
Tenue de compte EURO

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	1 606 199	1 725 858
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 606 199	1 725 858
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	550 316	413 393
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	179 953	1 151 807
- Cotisations		
- Autres produits	155 019	468
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	2 491 487	3 291 526
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises	11 494	
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	1 516 935	1 648 706
- Impôts, taxes et versements assimilés	85 478	45 440
- Salaires et traitements	783 418	460 073
- Charges sociales	353 877	224 224
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	33 087	8 957
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		16 716
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 008	52 632
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	93 478	1 171 386
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	2 879 773	3 628 133
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(388 286)	(336 608)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	225	840
- Reprises sur provisions et transferts de charges	122 205	97 106
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	122 430	97 947
CHARGES FINANCIÈRES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	1	1 106 508
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES	1	1 106 508
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	122 429	(1 008 561)

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/16 au 31/12/16
 Edition du 15/05/17
 Tenue de compte EURO

UNEC

	31/12/2016	31/12/2015
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(265 857)	(1 345 169)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	63 530	16 489
- Sur opérations en capital		3 120
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	63 530	19 609
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	29 716	15 448
- Sur opérations en capital		247 039
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 716	262 487
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	33 814	(242 878)
Impôts sur les bénéfices (VII)	39 812	44 454
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	2 677 446	3 409 081
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	2 949 301	5 041 583
EXCEDENT OU DEFICIT	(271 855)	(1 632 502)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

1. PRESENTATION L'ASSOCIATION

L'UNEC - l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure - est une entité fédératrice de syndicats au cœur d'un réseau national qui défend les intérêts de tous les coiffeurs auprès des *différentes instances*.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif sur l'exercice 2016 n'est à signaler.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2016 sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et CRC 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable et suivant l'avis n°2009-01 du 5 février 2009 du Conseil National de la Comptabilité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes comptables retenues sont exposées dans les différentes notes qui suivent.

4.2 Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour cette association.

4.3 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du premier janvier 2016 au trente et un décembre 2016.



4.4 *Changement de méthode d'évaluation*

Aucun changement de méthode et/ou de changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.5 *Changement de méthode de présentation*

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.6 *Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – ACTIF*

4.6.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

Types d'immobilisations	Durée	Mode
Immo. Incorporelles	3 ans	Linéaire
Constructions	25 ans	Linéaire
Agencements et aménagements	10 ans	Linéaire
Installations techniques	3 à 10 ans	Linéaire
Matériels de bureau	3 à 5 ans	Linéaire
Mobiliers	3 à 10 ans	Linéaire

4.6.2 Immobilisations financières

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de recouvrement apprécié par catégorie de créance.

4.6.3 Disponibilités

Les disponibilités figurent à l'actif, elles sont évaluées pour leur valeur nominale au 31 décembre. Une provision pour les intérêts courus est comptabilisée le cas échéant.

4.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – PASSIF

4.7.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent notamment :

- **Report à nouveau**
Le report à nouveau est constitué par les éventuels excédents réalisés par l'Association non affectées par l'Assemblée générale à un projet spécifique.
- **Résultat net**
Le résultat net est constitué de l'excédent ou du déficit de l'exercice.

4.7.2 Provisions pour risques et charges

- **Provisions pour risques**
Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture. Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.
- **Provisions pour charges**
Ces provisions sont constituées par les provisions des retraites au 31 décembre.

4.7.3 Créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de recouvrement apprécié par catégorie de créance.

4.8 Règles et méthodes relatives aux postes du COMPTE DE RESULTAT

4.8.1 Subventions

Les subventions destinées au financement de projets sont rattachées au compte de résultat au fur et à mesure de leur réalisation.

5. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

5.1 Immobilisations et amortissements

5.1.1 Variation des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	56 185		119 307
TOTAL immobilisations incorporelles :	56 185		119 307
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	87 658		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 569		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	104 842		5 637
Emballages récupérables et divers	3 000		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	199 070		5 637
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 025 437		3 034 322
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	27 282		1 000
TOTAL immobilisations financières :	4 052 718		3 035 322
TOTAL GÉNÉRAL	4 307 973		3 160 266

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		33 278	142 214	
TOTAL immobilisations incorporelles :		33 278	142 214	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			87 658	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			3 569	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 683	107 796	
Emballages récupérables et divers			3 000	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 683	202 024	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		3 856 674	3 203 085	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 000	27 282	
TOTAL immobilisations financières :		3 857 674	3 230 365	
TOTAL GÉNÉRAL		3 893 635	3 574 604	

5.1.2 Variation des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	52 847	17 685		70 532
TOTAL immobilisations incorporelles :	52 847	17 685		70 532
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	91 227			91 227
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	51 706	15 402		67 108
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	142 933	15 402		158 335
TOTAL GÉNÉRAL	195 780	33 087		228 867

Dépréciations :	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations Financières	806 173		122 205	683 968

5.2 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

5.2.1 Échéances des créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	382 459		382 459
Prêts (1) (2)	27 282		27 282
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :	409 740		409 740
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	621 258	527 328	93 930
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	84 938	84 938	
Débiteurs divers	164 262	164 262	
TOTAL de l'actif circulant :	870 458	776 528	93 930
TOTAL GÉNÉRAL	1 280 199	776 528	503 671
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			

5.2.2 Échéance des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	257 039	257 039		
Usagers avances reçues	64 565	64 565		
Dettes relatives au personnel	136 102	136 102		
État et autres collectivités publiques	106 100	106 100		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar	431 797	431 797		
Autres dettes	140 308	140 308		
TOTAL :	1 135 911	1 135 911		
TOTAL GÉNÉRAL	1 135 911	1 135 911		
Produits constatés d'avance		6 409	6 409	0.00

5.2.3 Eléments entrant dans l'état des créances et des dettes mais ne figurant pas dans le tableau Sage

Créances et Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Charges constatées d'avances	78 733	78 733	
Produits constatés d'avances	6 409	6 409	

5.3 Fonds associatifs, fonds dédiés et provisions

	Net 31/12/2016	Net N-1 31/12/2015	Variation	
			En valeur	En %
FONDS ASSOCIATIFS				
<i>Fonds propres</i>				
Réserves	3 115 446,77 €	4 747 948,34 €	-1 632 501,57 €	-34,38
106800 RESERVES	3 115 446,77 €	4 747 948,34 €	-1 632 501,57 €	-34,38
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-271 854,63 €	-1 632 501,57 €	1 360 646,94 €	83,35
<i>Autres fonds associatifs</i>				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	2 843 592,14 €	3 115 446,77 €	-271 854,63 €	-8,73
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	35 375,13 €		35 375,13 €	
151000 PROV POUR RISQUES	35 375,13 €		35 375,13 €	
Provisions pour charges	25 584,99 €	23 577,49 €	2 007,50 €	8,51
158000 PROV POUR CHARGES STE GRP	25 584,99 €	23 577,49 €	2 007,50 €	8,51
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	60 960,12 €	23 577,49 €	37 382,63 €	158,55

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 22.260€.

6.2 Engagement en matière de pensions et retraites

Le montant des droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière est calculé sur l'ensemble des effectifs salariés, présents au 31 décembre sans prendre en compte les salariés démissionnaires, ayant un contrat à durée indéterminée.

La base de calcul est la suivante :

- Taux d'actualisation : 4.60%
- Revalorisation des salaires : 2.50%
- Age de départ à la retraite compris entre 60 et 67 ans.

Le montant des droits acquis par les salariés, et provisionné en fin d'exercice s'élève à 25.585€ contre 23.577€ pour l'exercice précédent.



6.3 Engagements financiers et autres informations

Engagements hors bilan

1-

La Fédération Nationale de la Coiffure se porte caution à hauteur de 1.000.000 Euros pendant la durée du prêt consenti par la Bred à l'URCHN Haute Normandie d'un montant de 2.054.000 Euros.

L'engagement reçu stipule qu'en cas de cessation d'activité ou de difficulté financière l'URC Haute Normandie doit procéder à la dévolution de ses immeubles et des établissements d'enseignements à la Fédération Nationale de la Coiffure.

2-

Abandon de créance avec clause de meilleure fortune :

L'UNEC a consenti en 2004 un abandon de compte courant d'un montant de 121 959 Euros au profit de l'INFC. Cet abandon était assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

L'UNEC a consenti un abandon de créance en 2015 de 130 000 € uros au profit de l'INFC. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Sur l'exercice 2016, l'INFC a remboursé 58 853. A la clôture de cet exercice, le solde restant s'élève à 111 326 Euros.

6.4 Information en matière de rémunération

Le montant des rémunérations ainsi que les avantages en nature des 3 plus hauts cadres salariés (au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006), s'élève à 176.077,45€ bruts hors charges sociales.

6.5 Information en matière d'effectif

<i>Catégories</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Effectif de l'exercice</i>
<i>Cadres</i>	3,89	9,88	13,77
<i>Non cadres</i>	0	0	0
<i>TOTAL</i>	3,89	9,88	13,77

6.6 Tableau des filiales et des participations

Filiales & participations	Designation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capitaux détenus (en %)	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
En Euros	SCI LILLE 66/68 rue St Etienne - 59000 LILLE	11 296	56 439	100%	11 999	11 999	-	-	53 344	15 550	-
	SCI TEINTURIERS 36 rue du sentier - 75002 Paris	335 388	44 089	100%	387 485	387 485	-	-	78 539	-1 898	-
	SCI FILLETTES 36 rue du sentier - 75002 Paris	1 100 000	-45 452	100%	1 100 133	1 100 133	-431 797	-	92 794	-15 333	-
	SCI du 36 36 rue du sentier - 75002 Paris	1 000	173 918	100%	619 880	619 880	382 459	-	318 873	125 692	-
	Cegeco	n.c	n.c	n.c	457	457	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c
	COIFFURE DIFFUSION 66/68 rue St Etienne - 59000 LILLE	42 685	-33 164	66%	688 172	4 204	-	-	0	-6 776	-

**UNION NATIONALE DES
ENTREPRISES DE COIFFURE**

36, Rue du Sentier

75002 PARIS

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 Décembre 2016

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre union, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1°-Refacturation de charges suite à la dissolution de GFC « SCI du 36 »

Votre union a facturé à la SCI du 36 des frais de prestations administratives à hauteur de 27 983 €.



2°-Refacturation de charges suite à la dissolution de GFC « SCI LILLE »

Votre union a facturé à la SCI LILLE des frais de prestations administratives à hauteur de 21 040 €.

3°-Refacturation de charges suite à la dissolution de GFC « SCI FILLETES »

Votre union a facturé à la SCI FILLETES des frais de prestations administratives à hauteur de 21 055 €.

4°-Refacturation de charges suite à la dissolution de GFC « COIFFURE DIFFUSION »

Votre union a facturé à la COIFFURE DIFFUSION des frais de prestations administratives à hauteur de 2 139 €.

5°-Refacturation de charges suite à la dissolution de GFC « SCI TEINTURIERS »

Votre union a facturé à la SCI TEINTURIERS des frais de prestations administratives à hauteur de 21 075 €.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conformément aux dispositions statutaires de votre union, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

6°-Opération avec l'URCHN

Votre union s'est portée caution solidaire auprès de la BRED pour un montant de 1 000 000 Euros en garantie d'un emprunt contracté par l'URCHN.

7°-Compte courant « SCI du 36 »

Votre union possède un compte courant débiteur au nom de la SCI du 36, le solde est de 382 459 Euros à la date du 31 décembre 2016. Ce compte n'a pas été rémunéré sur l'exercice.

A PARIS, le 16 juin 2017

**ARCHE Ile de France
*Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
De PARIS***

**Yves MOREL
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat**

